

L'École Nationale Supérieure de Paysage

recrute

Chargé(e) de mission au sein de la Chaire Paysage et énergie

MISSION D'ETUDE DE CAS EN RECHERCHE-ACTION

Insertion paysagère d'un projet agrivoltaïque
à l'échelle territoriale dans le Cher

Catégorie : A Quotité : 100% Durée : 4 mois Poste réservé aux contractuels Prise de Poste : Juin 2025 Candidature : dès que possible - Date limite : 31/05/2025	
Présentation de l'environnement professionnel	Établissement public administratif national d'enseignement supérieur sous tutelle du Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation, l'École Nationale Supérieure de Paysage (ENSP) forme des paysagistes concepteurs. Outre la mission de formation initiale, l'ENSP assure des actions de formation continue pour un public extérieur et conduit des actions de recherche dans ses thématiques. L'établissement est implanté sur le site historique du Potager du Roi, à Versailles, dont il assure la gestion, la conservation et la valorisation. Il dispose également d'un site de formation et de recherche à Marseille. www.ecole-paysage.fr Créée en 2015 à l'École nationale supérieure de paysage, la Chaire Paysage et énergie a pour objet de développer des compétences nouvelles et partagées et de permettre aux acteurs de la transition énergétique et aux professionnels du paysage de travailler ensemble. Elle déploie ses activités sur 4 axes : la formation, la recherche, la création et la capitalisation/diffusion de ses travaux.

Contexte de la mission	L'entreprise Terapolis porte un projet agrivoltaïque dans le Cher. Son originalité est d'être d'échelle territoriale, sous forme d'îlots qui concernent 10 communes, 4 communautés de communes et plusieurs agriculteurs. C'est à cette échelle large que Terapolis souhaite une réflexion.
Objectifs du poste	Mener une recherche-action par le projet de paysage. Dans ce territoire aujourd'hui intermédiaire entre bocages et grandes cultures, l'objectif consistera à mettre en évidence les caractéristiques des paysages, leurs évolutions et leurs enjeux, afin d'examiner les opportunités de préservation et de mise en valeur à la faveur du projet agrivoltaïque.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	La mission sera menée en prenant appui sur les études sociologiques et paysagères déjà menées, sur les atlas, études et plans de paysage existants, sur des données statistiques, sur les documents d'urbanisme, sur des documents d'archives (archives locales, départementales, Géoportail, etc), sur des enquêtes et rencontres d'habitants, élus et autres acteurs du territoire, et sur des échanges réguliers avec l'équipe de Terapolis et ses bureaux d'études. Les contenus de la mission seront produits en trois phases : 1. Diagnostic des paysages : a. Fondements géographiques b. Dynamiques d'évolution au fil de l'histoire, en insistant sur les dernières décennies c. Valeurs paysagères contemporaines (illustrées) d. Évolutions récentes, en cours ou à venir (dont le changement climatique) : mise en évidence des processus par cartes successives, photos aériennes successives, reconstructions de photos anciennes, témoignages, chiffres clés e. Synthèse : enjeux de paysage (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) et orientations pour la qualité des paysages 2. Diagnostic du projet agrivoltaïque dans ce contexte a. Description illustrée b. Analyse critique illustrée, mise en évidence des enjeux, cartographie c. Identification des synergies, opportunités, leviers d'actions et/ou acteurs pour mettre l'agri-énergie au service de paysages plus qualitatifs (en termes d'images, d'usages, de fonctionnalités) 3. Pistes de propositions a. À l'échelle territoriale : plans, vues perspectives, croquis,

	images de références, ... b. À l'échelle d'îlots clés : plans, coupes, croquis, images de références, ... c. Conclusion : trois recommandations pour la réussite du projet agrivoltaïque, trois enseignements sur l'agrivoltaïsme La mission donnera lieu à : - la production d'un support de présentation qui privilégiera l'image et les titres parlants, utiles pour les concertations qui pourront suivre, en prenant en compte la charte graphique de la chaire (PDF et InDesign avec les fichiers sources) - un résumé de 4 pages sera produit, ainsi qu'une note d'une page de prise de recul sur l'agrivoltaïsme et ses conditions de réussite paysagère, mettant en évidence trois recommandations (PDF et InDesign avec les fichiers sources) - un support de restitution pour le rendu final - un tableau des personnes rencontrées avec leurs coordonnées.
Profil recherché / compétences attendues	Profil recherché
	Master en conception (paysagiste, architecte, urbanisme) notamment Paysagistes DEP. Débutants bienvenus.
	Savoirs
	• Connaissance des démarches et enjeux de l'action paysagère • Connaissance des dispositifs et opérateurs du développement territorial • Méthodes d'analyse et de diagnostic • Observatoires et systèmes d'informations géographiques, cartographie, topographie • Intérêt pour les enjeux de la transition énergétique (sobriété, efficacité, et filières de production des énergies renouvelables)
	Savoir-être
	• Goût du contact et du terrain • Autonomie, organisation et adaptabilité • Sens du dialogue et de l'écoute • Développer une stratégie, analyser, être force de proposition • Maîtriser les techniques et les outils de conception (dessins, schémas, photomontages, vidéo...) et de mise en page (In Design, Photoshop, etc.) • Travailler et articuler les différentes échelles • Exprimer et structurer par écrit ; synthétiser • Présenter et soutenir un projet à l'oral • Permis B

Caractéristiques du poste	L'agent pourra se référer à un paysagiste-encadrant dédié à la mission, à M. Bertrand Folléa, directeur des Chaires et à Mme Émilie Bonnet, chef de projet pour la Chaire Paysage et énergie. Un comité de pilotage, composé a minima de Terapolis et de la Chaire Paysage et énergie, suivra la mission. Possibilité de télétravail L'organisation du travail est régie par un règlement intérieur (RIALTO) accessible à l'adresse https://www.ecole-paysage.fr/fr/ressources/rialto
Renseignements sur l'emploi	Personnes à contacter : Mme Émilie BONNET Chef de projet e.bonnet@ecole-paysage.fr Et pour les questions relatives aux contrats Directrice des Ressources Humaines recrutement@ecole-paysage.fr
Modalités de candidature	Les dossiers de candidature composés d'un Curriculum-Vitae, d'une lettre de motivation, d'un book et des 3 derniers bulletins de salaire doivent être adressés par messagerie électronique uniquement à l'adresse : recrutement@ecole-paysage.fr avec en copie : Mme Émilie BONNET à l'adresse : e.bonnet@ecole-paysage.fr